

MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

MUNICIPALITÉ D'ALBANEL

2018-08-13

PROCÈS-VERBAL DU 13 AOÛT 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Albanel tenue à la salle du conseil, située au 160 de la rue Principale à Albanel, le lundi 13 août 2018 à 19 h 30, sous la présidence de madame Francine Chiasson, mairesse.

Sont présents : Mmes Édith Pouliot, conseillère
Isabelle Thibeault, conseillère
MM. Tommy Laliberté, conseiller
Stéphane Bonneau, conseiller
Jason Turner, conseiller

Est absent : M. Dave Plourde, conseiller

Les membres présents forment un quorum.

La séance est ouverte à 19 h 30 par madame Francine Chiasson, mairesse.

Monsieur Réjean Hudon fait fonction de secrétaire-trésorier.

Madame la mairesse souhaite la bienvenue et poursuit avec la présentation de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1.** Mot de bienvenue et ouverture de la séance
- 2.** Adoption de l'ordre du jour
- 3.** Exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018
- 4.** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018
- 5. ADMINISTRATION**
 - 5.1** Acceptation de la liste des comptes de juillet 2018
 - 5.2** Rapport des revenus de juillet 2018
 - 5.3** Modification du Règlement d'emprunt n° 18-237 décrétant des travaux de remplacement de conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et sur la rue Industrielle Nord
- 6. TRANSPORTS**
 - 6.1** Entretien hivernal – Autorisation de procéder par appel d'offres pour le déneigement des rues du périmètre urbain de la municipalité pour les saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 7.1** Ouverture de soumissions – Travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et sur la rue Industrielle Nord

- 8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1** Rapport de l'inspecteur en bâtiment de juillet 2018
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
- 10. DONS ET SUBVENTIONS**
 - 10.1** CALACS Entre Elles – Demande d'aide financière 2018-2019
- 11. RÉOLUTIONS**
 - 11.1** OMH – Budget révisé 2018 et déficit d'exploitation
 - 11.2** Festival de la gourgane – Motion de félicitations au comité organisateur
 - 11.3** Résolution d'appui – Loi sur les milieux humides
- 12. FORMATIONS**
- 13. INFORMATION**
 - 13.1** MTMDET – Programme d'aide à la voirie locale, volet Projets particuliers d'amélioration
- 14. INVITATIONS**
 - 14.1** Énergie hydroélectrique Mistassini S.E.C. – Inauguration de la minicentrale de la 11^e Chute de la rivière Mistassini
- 15. CORRESPONDANCE**
 - 15.1** MEES – Demande de subvention pour la construction d'un toit au-dessus de la patinoire
 - 15.2** MAMOT – Révision apportée au programme de la TECQ 2014-2018
- 16. SUIVI DES COMITÉS**
- 17. AUTRES SUJETS**
 - 17.1** –
 - 17.2** –
 - 17.3** –
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

18-181

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
 APPUYÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte l'ordre du jour tel que présenté en laissant l'ordre du jour ouvert à d'autres sujets.

18-182

3. EXEMPTION DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2018

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil en ont pris connaissance;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
 APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel décrète l'exemption de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018.

18-183

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUILLET 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juillet 2018 tel que présenté aux membres du conseil.

CERTIFICAT DE FONDS DISPONIBLES POUR DÉPENSES PROJETÉES

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, d'une somme de **359 084,49 \$**, ci-après décrites sont projetées par le conseil.

Réjean Hudon, directeur général

5. **ADMINISTRATION**

18-184

5.1 **ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES DE JUILLET 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel approuve les listes des comptes payés et des comptes à payer pour le mois de juillet 2018, telles que décrites ci-dessous :

Comptes à payer	135 989,39 \$
Comptes payés	166 736,27 \$
Salaires nets de juillet 2018 + REER juillet	56 358,83 \$
Total :	359 084,49 \$

5.2 **RAPPORT DES REVENUS DE JUILLET 2018**

Le rapport des revenus pour le mois de juillet 2018, d'une somme de **318 333,61 \$**, est déposé au conseil municipal d'Albanel par le directeur général.

18-185

5.3 MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 18-237 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE, PLUVIAL ET D'EAU POTABLE SUR LA RUE PRINCIPALE SUD ET SUR LA RUE INDUSTRIELLE NORD

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel a adopté le règlement n° 18-237 lors de la séance régulière du 9 juillet 2018;

ATTENDU QU'il y a lieu de diminuer le montant de la dépense ainsi que le montant à emprunter pour tenir compte d'une diminution des frais incidents;

ATTENDU QUE la dépense est maintenant évaluée à 1 413 708 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité d'Albanel assumera une partie du coût de la façon suivante :

➤ Fonds général.....14 000 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité juge à propos d'effectuer un règlement d'emprunt pour se procurer la somme de 1 399 708 \$ nécessaire à l'exécution totale des travaux;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adopte, par cette résolution, les modifications suivantes à son règlement d'emprunt n° 18-237 :

1. Le titre du règlement d'emprunt n° 18-237 est remplacé par le suivant :

« Règlement d'emprunt n° 18-237 décrétant une dépense de 1 413 708 \$ et un emprunt de 1 399 708 \$ pour l'exécution des travaux de remplacement de conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et sur la rue Industrielle Nord ».

2. Les articles 2, 3, 4 et 6 sont remplacés par les suivants :

ARTICLE 2

Le conseil de la municipalité d'Albanel décrète, par le présent règlement, l'exécution des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et sur la rue Industrielle Nord, le tout selon l'estimation « Budget global » préparée par monsieur Dany Prince, ingénieur, en date du 28 juin 2018, et selon celle de **monsieur Réjean Hudon, directeur général et secrétaire-trésorier, en date du 13 août 2018**, lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme **annexe « A »**.

ARTICLE 3

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas **1 413 708 \$** pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est donc autorisé à :

- Emprunter une somme n'excédant pas **1 399 708 \$** sur une période de 20 ans;
- Affecter au paiement la somme suivante :
 - **14 000 \$** provenant du fonds général.

ARTICLE 6

Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement, plus précisément une somme de **728 632 \$** en provenance de l'aide financière à être versée dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ) 2014-2018 dont la lettre de confirmation, datée du 11 septembre 2017 et signée par monsieur Jean-François Bellemare, est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme **annexe « B »**.

6. TRANSPORTS

18-186

6.1 ENTRETIEN HIVERNAL – AUTORISATION DE PROCÉDER PAR APPEL D'OFFRES POUR LE DÉNEIGEMENT DES RUES DU PÉRIMÈTRE URBAIN DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES SAISONS 2018-2019, 2019-2020 ET 2020-2021

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le directeur général à procéder par appel d'offres sur invitation pour le déneigement des rues du périmètre urbain de la municipalité pour les saisons 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

18-187

7.1 OUVERTURE DE SOUMISSIONS – TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES CONDUITES D'ÉGOUT SANITAIRE, PLUVIAL ET D'EAU POTABLE SUR LA RUE PRINCIPALE SUD ET SUR LA RUE INDUSTRIELLE NORD

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu à l'édifice municipal au 160, rue Principale à Albanel, le 9 août 2018 à 14 h sous la supervision de monsieur Réjean Hudon, directeur général;

ATTENDU QUE, en réponse à l'appel d'offres public de la Municipalité d'Albanel concernant les travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud et sur la rue Industrielle Nord, trois soumissions nous ont été transmises, soit :

SOUSSION N° 1 :

Terrassement Jocelyn Fortin
1065, rue des Pins Ouest
Alma (Québec) G8B 7V7

Soumission conforme déposée le 9 août 2018 à 11 h 33.

TRAVAUX RUES PRINCIPALE SUD ET INDUSTRIELLE NORD		
Prix avant taxes	TPS (5 %)	TVQ (9,975 %)
1 622 003,54 \$	81 100,18 \$	161 794,85 \$
MONTANT TOTAL SOUMISSIONNÉ		1 864 898,57 \$

SOUSSION N° 2 :

Les Excavations G. Larouche inc.
121, rue des Bruyères
Alma (Québec) G8E 1J9

Soumission conforme déposée le 9 août 2018 à 13 h 14.

TRAVAUX RUES PRINCIPALE SUD ET INDUSTRIELLE NORD		
Prix avant taxes	TPS (5 %)	TVQ (9,975 %)
1 360 060,60 \$	68 003,03 \$	135 666,04 \$
MONTANT TOTAL SOUMISSIONNÉ		1 563 729,67 \$

SOUSSION N° 3 :

Les Entreprises Rosario Martel inc.
700, avenue Sicard
Alma (Québec) G8B 6Y8

Soumission conforme déposée le 9 août 2018 à 13 h 24.

TRAVAUX RUES PRINCIPALE SUD ET INDUSTRIELLE NORD		
Prix avant taxes	TPS (5 %)	TVQ (9,975 %)
1 494 090,04 \$	74 704,50 \$	149 035,48 \$
MONTANT TOTAL SOUMISSIONNÉ		1 717 830,02 \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accorde le contrat pour l'exécution des travaux de remplacement des conduites d'égout sanitaire, pluvial et d'eau potable sur la rue Principale Sud uniquement au soumissionnaire le plus bas, dont la soumission est jugée conforme, soit l'entreprise Les Excavations G. Larouche inc. située au 121, rue des Bruyères à Alma.

QUE le contrat soit accordé au montant soumis pour les travaux de la rue Principale Sud soit, 1 002 096,60 \$ avant taxes, conditionnellement à l'acceptation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT DE JUILLET 2018

Le rapport de l'inspecteur pour le mois de juillet fait état de :

Nature des demandes	Nombre	Total \$
Permis de construction (autre)	3	77 000 \$
Permis de rénovation	9	42 700 \$
Permis de lotissement	1	
Recherche pour certificat de localisation	2	

9. LOISIRS ET CULTURE

10. DONS ET SUBVENTIONS

18-188

10.1 CALACS ENTRE ELLES – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2018-2019

IL EST PROPOSÉ PAR TOMMY LALIBERTÉ, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel autorise le versement d'une somme de 50 \$ au CALACS Entre Elles à titre de participation financière 2018-2019.

11. RÉSOLUTIONS

18-189

11.1 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) – BUDGET RÉVISÉ 2018 ET DÉFICIT D'EXPLOITATION

ATTENDU QUE le budget 2018 de l'Office municipal d'habitation d'Albanel a été approuvé par le conseil dans sa résolution n° 18-033, adoptée à la séance ordinaire du 5 février 2018;

ATTENDU QUE la Municipalité a autorisé le versement de la contribution dans sa résolution n° 18-034, également adoptée lors de la séance ordinaire du 5 février 2018;

ATTENDU QUE la révision du budget 2018 a mis en lumière un déficit d'exploitation augmentant la participation annuelle municipale;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
APPUYÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel accepte, par cette résolution, le budget révisé de l'OMH d'Albanel et autorise le versement du montant additionnel pour l'année 2018, correspondant à une somme de 201 \$, tel que calculé dans le budget révisé 2018.

18-190

11.2 FESTIVAL DE LA GOURGANE – MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR

IL EST PROPOSÉ PAR ÉDITH POULIOT, CONSEILLÈRE
APPUYÉ PAR ISABELLE THIBEAULT, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adresse une motion de félicitations au comité organisateur du Festival de la gourgane pour le franc succès de la 44^e édition.

18-191

11.3 RÉSOLUTION D'APPUI – LOI SUR LES MILIEUX HUMIDES

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle loi sur les milieux humides aura un impact important sur l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE d'ici 2030 à 2050, il est prévu qu'avec l'augmentation de la population, il y aura un manque flagrant de nourriture;

CONSIDÉRANT QUE les villes, les routes, les milieux urbains soustraient chaque année des milliers d'hectares aux territoires agricoles pour la construction et autres;

CONSIDÉRANT QUE moins de 2 % de la superficie du Québec est en agriculture;

CONSIDÉRANT QUE la seule façon pour l'agriculture de garder la superficie minimale pour nourrir l'ensemble de la planète est d'agrandir l'espace cultivable dans des terres un peu plus humides, mais à fort potentiel agricole;

CONSIDÉRANT QUE ces terres ont été achetées par les agriculteurs à fort prix afin de pouvoir les développer ultérieurement quand ceux-ci auront les moyens pour le faire;

CONSIDÉRANT QU'il est très important que cet exercice soit fait de façon éclairée et bien raisonnée vu l'importance que ces terres représentent pour le futur;

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER
APPUYÉ PAR STÉPHANE BONNEAU, CONSEILLER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la municipalité d'Albanel adresse une demande à la MRC de Maria-Chapdelaine afin de prolonger les délais imposés aux municipalités pour faire une étude approfondie du milieu étant donné qu'ils ont été instruits du sujet seulement à la fin du mois de juillet sans compter les vacances estivales.

12. FORMATIONS

13. INFORMATION

13.1 MTMDET – Programme d'aide à la voirie locale, volet Projets particuliers d'amélioration

14. INVITATIONS

14.1 ÉNERGIE HYDROÉLECTRIQUE MISTASSINI S.E.C. – INAUGURATION DE LA MINICENTRALE DE LA 11^E CHUTE DE LA RIVIÈRE MISTASSINI

Les élus ayant reçu une invitation individuelle pour cet événement, le conseil n'a donc pas besoin d'émettre une résolution.

15. CORRESPONDANCE

15.1 MEES – Demande de subvention pour la construction d'un toit au-dessus de la patinoire

15.2 MAMOT – Révision apportée au programme de la TECQ 2014-2018

16. SUIVI DES COMITÉS

Les élus municipaux informent l'assemblée des différents comités auxquels ils ont assisté depuis la dernière séance. Les sujets discutés portent notamment sur :

- Les conférences de presse concernant la construction du pont tracel;
- La téléphonie cellulaire.

17. AUTRES SUJETS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la présente séance, une seule citoyenne est présente et aucune question n'est posée.

18-192

19. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR JASON TURNER, CONSEILLER

QUE la séance soit levée à 20 h 21.

Fait et passé à Albanel en ce treizième jour d'août 2018.

FRANCINE CHIASSON, mairesse

RÉJEAN HUDON, directeur général